

Proposition de contrat

Fonds distincts Idéal

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

Exploitation, Expérience client
1245, rue Sherbrooke Ouest, Suite 1200
Montréal (Québec) H3G 1G3
C.P. 11497, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 5C5

Téléphone (*sans frais*) : 1-888-841-6633
Télécopieur (*sans frais*) : 1-877-882-4892
csc@standardlife.ca



Comment remplir le formulaire de proposition*

Pour plus de précisions, consulter les lignes directrices administratives dans le site Source du conseiller, à www.standardlife.ca.

Le présent formulaire sert à soumettre une proposition de nouveau contrat Fonds distincts Idéal ou à verser des primes additionnelles à un contrat existant.

Veillez remplir toutes les sections pertinentes du formulaire. Les renseignements incomplets ou qui ne sont pas clairs retarderont l'affectation des primes aux placements sélectionnés, et les primes en vertu d'un nouveau ou les primes additionnelles à un contrat existant seront alors affectées au Fonds du marché monétaire Idéal II. Dès réception des renseignements exigés, les capitaux seront transférés aux fonds sélectionnés. La date d'effet sera la date du transfert.

Partie supérieure du formulaire

- Nouveau contrat – cocher la case *Nouveau régime* et remplir chaque section du formulaire comme demandé.
- Primes additionnelles – cocher la case *Primes additionnelles* et entrer le numéro du contrat existant. Remplir les sections 9 à 19 comme demandé ainsi que les sections 5, 7 et 8 pour effectuer un changement de titulaire subrogé, de rentier remplaçant ou de bénéficiaire.

1 Renseignements sur le nouveau régime Des contrats distincts sont exigés pour les régimes d'épargne et les régimes de revenu de retraite, les capitaux enregistrés et les capitaux non enregistrés, les capitaux immobilisés et les capitaux non immobilisés, les capitaux immobilisés en vertu de différentes législations, un RER immobilisé et un REIR fédéraux, un FRV et un FRVR fédéraux et les capitaux versés selon que le conjoint est le cotisant ou non. Les options d'affectation des primes sans frais et avec frais de rachat peuvent être combinées en vertu d'un même contrat. Toutefois, des contrats distincts sont exigés dans le cas de l'option sans frais avec revalorisation et de l'option sans frais Platine. Pour sélectionner le régime, cocher la case appropriée.

2a et 4a Renseignements sur le titulaire du contrat et sur le titulaire additionnel Fournir des renseignements sur le titulaire à la section 2a et remplir la section 4a s'il y a un titulaire additionnel. Dans le champ *Nature de la principale entreprise ou profession*, inscrire le type d'entreprise ou la profession du titulaire et du titulaire additionnel, ex. : « société de relations publiques », « avocat », etc. Si la personne est à la retraite, inscrire son ancienne occupation, ex. : « professeur à la retraite », etc. Dans le cas d'un transfert de capitaux enregistrés au Canada, le titulaire peut être un non-résident. Remplir le formulaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC) *NRTA1 – Autorisation d'exonération d'impôt de non-résidents* et le soumettre avec la proposition. Fournir les renseignements sur chaque titulaire additionnel sur une feuille distincte jointe à la proposition.

2a Si le titulaire de contrat est une personne morale ou une société de capitaux et s'il a un numéro d'entreprise (au Québec - numéro d'entreprise), inscrire ce numéro dans le champ prévu à cette fin.

4a Dans les cas où une signature est exigée pour l'autorisation de changements à apporter au contrat, cocher la case appropriée, selon que la signature d'un seul ou de tous les titulaires est exigée. Si cette section n'est pas remplie, les signatures de tous les titulaires de contrats seront exigées.

2b et 4b Vérification de l'identité du titulaire du contrat et du titulaire additionnel Remplir ces sections dans le cas d'un nouveau contrat souscrit au moyen de capitaux externes. Le document utilisé pour vérifier l'identité du titulaire du contrat doit être toujours valide. Une carte d'assurance maladie provinciale, une fiche d'établissement ou une carte de résident permanent peuvent également être utilisées comme preuve d'identité. (**Manitoba, Nouveau-Brunswick, Ontario et Île-du-Prince-Édouard** – dans ces provinces, il est interdit de demander au titulaire du régime de présenter sa carte d'assurance maladie ou d'accepter une carte présentée. **Québec** – On ne peut demander au client de présenter sa carte d'assurance maladie, mais on peut l'accepter comme preuve d'identité si le titulaire la présente de sa propre initiative).

2b Si le titulaire est une personne morale ou une société de capitaux, soumettre un certificat de résolution (extrait certifié conforme) ou une copie certifiée des règlements administratifs de la société et une copie de l'un des documents suivants : certificat de personnalité juridique, statuts constitutifs, déclaration de TPS ou tout autre document semblable qui confirme l'existence de la personne morale ou de la société de capitaux. **Dans le cas d'une entité**, soumettre un des documents suivants : contrat de société, statuts constitutifs, déclaration de TPS ou tout autre document semblable qui confirme l'existence de l'entité.

3 Renseignements sur le conjoint L'option qui consiste à demander que le revenu annuel minimum soit établi en fonction de l'âge du conjoint ne s'applique pas dans le cas d'un FRV souscrit au Nouveau-Brunswick, et elle n'est pas offerte dans le cas d'un FRV souscrit au Québec, si le conjoint est plus âgé que le rentier.

8 Renseignements sur le bénéficiaire Si aucun bénéficiaire n'est désigné, le bénéficiaire sera la succession du titulaire de contrat. **FRRI, FRV, FRVR et FRR prescrit** – Ne pas remplir cette section si le rentier est marié, car la législation en matière de régimes de retraite stipule que le bénéficiaire en vertu de ces régimes doit être le conjoint. Dans le cas de bénéficiaires multiples, veuillez inscrire leurs noms, leur lien avec le titulaire de contrat et le pourcentage de répartition dans la section des notes.

9 Provenance des capitaux Dans le cas d'un régime enregistré, indiquer la provenance des capitaux. Dans le cas d'un transfert à partir d'un contrat existant de la Standard Life, sélectionner *Transfert interne* et inscrire, sur la ligne prévue à cet effet, le numéro du contrat duquel les capitaux sont transférés. S'il s'agit d'un transfert, inscrire le montant estimatif qui sera transféré. Joindre le formulaire de transfert exigé de l'Agence du revenu du Canada (non exigé dans le cas des transferts internes – sauf les transferts prévus au formulaire T2220). Les numéros des modèles de régime sont les suivants : RER 267-051 et FRR 1270. Si les capitaux sont immobilisés, indiquer la législation provinciale et fournir l'avenant approprié au titulaire de contrat. Voir la page voisine pour les formulaires de transfert de l'ARC et les avenants de la Standard Life.

10 Date d'entrée en jouissance de la rente Remplir cette section pour indiquer une date d'entrée en jouissance de la rente (DE). Si aucune date n'est entrée, la DE implicite s'appliquera.

11 Versement des primes et directives d'affectation Voir la page voisine pour les noms et les numéros des Fonds distincts Idéal et pour les primes minimales.

Sélectionner les Fonds distincts Idéal et les options des frais relatifs aux primes en inscrivant les noms et les numéros des fonds sélectionnés dans la colonne **Option d'affectation**.

Dans la colonne **Primes**, sélectionner **Montant (\$)** ou **Pourcentage (%)** et entrer le montant en dollars ou le pourcentage des primes affectées aux fonds choisis. Dans le cas de versements en vertu d'une convention de prélèvement automatique (CPA), entrer le montant en dollars à affecter aux fonds sélectionnés et remplir la section 12.

Pour un programme de retraits systématiques, sélectionner **Montant (\$)** ou **Pourcentage (%)**, indiquer le montant en dollars ou le pourcentage à retirer des fonds choisis et remplir la section 14. Dans le cas de l'option sans frais Platine, des retraits de 5 000 \$ ou plus peuvent être effectués sous réserve que le solde du compte du contrat soit d'au moins 250 000 \$. Dans le cas de toutes les autres options, des retraits de 100 \$ ou plus sont autorisés, sous réserve que le solde du compte du contrat soit d'au moins 5 000 \$.

Pour les versements de revenu de retraite, sélectionner **Montant (\$)** ou **Pourcentage (%)**, indiquer le montant en dollars ou le pourcentage devant être retiré des fonds choisis et remplir la section 14.

12 Convention de prélèvement automatique (CPA) Dans le cas d'une convention de prélèvement automatique, sélectionner la périodicité des versements. Entrer la date du premier prélèvement et la date des prélèvements périodiques. Les retraits en vertu d'une convention de prélèvement automatique peuvent être effectués entre le 1^{er} jour et le 31^e jour du mois. Joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « nul » ou fournir une confirmation estampillée de la banque comprenant les renseignements suivants : nom de la banque, numéro de domiciliation, code de banque et numéro de compte bancaire du titulaire du contrat ou du payeur.

13 Programme d'achats périodiques Remplir cette section pour demander le programme d'achats périodiques. Choisir la périodicité des transferts. Préciser la date de début et, s'il y a lieu, la date de fin. Indiquer les fonds entre lesquels les capitaux doivent être transférés en entrant les numéros de fonds dans les colonnes *De : numéro de fonds* et *Au : numéro de fonds*. Entrez le montant dans la colonne *Montant (\$)*. Les transferts ne sont pas autorisés entre les fonds avec frais de rachat et ceux sans frais, et vice-versa. Le plancher est de 1 000 \$ par fonds pour l'option sans frais Platine. Dans le cas de toutes les autres options, le plancher est de 250 \$ par fonds pour les régimes d'épargne et de 1 000 \$ par fonds pour les régimes enregistrés de revenu de retraite. Le programme d'achats périodiques peut être annulé en tout temps en donnant un préavis de 10 jours ouvrables à la Standard Life.

14 Renseignements relatifs aux versements effectués en vertu du programme de retraits systématiques (PRS) et aux versements de revenu de retraite Sélectionner la périodicité des versements et inscrire la date du premier versement. L'option de versement ou de PRS est offerte du 1^{er} au 31^e du mois. Les paiements sont effectués par voie électronique ou postés dans les cinq jours ouvrables suivant la date de versement sélectionnée. Dans le cas du PRS, entrer le montant selon la périodicité. Dans le cas des versements de revenu de retraite, entrer le montant selon la périodicité si le revenu uniforme ou indexé est sélectionné à la partie inférieure de cette section. Indiquer si les versements sont nets (le versement sélectionné est net d'impôt et des frais applicables) ou brut (l'impôt et les frais applicables seront prélevés sur le versement sélectionné), ainsi que le mode de paiement. Pour le dépôt direct, joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « nul » ou fournir une confirmation estampillée de la banque comprenant les renseignements suivants : nom de la banque, numéro de domiciliation, code de banque et numéro de compte bancaire du titulaire du contrat.

Versements de revenu de retraite seulement : Choisir l'option de versement et le montant des retenues d'impôt. Si le montant des retenues d'impôt n'est pas indiqué, l'impôt minimal sera prélevé. Indiquer si les versements de revenu minimum sont fondés sur l'âge du conjoint.

Attention – Les versements de revenu payables avant le 10 janvier seront retardés en raison du recalcul annuel des versements de revenu minimums et maximums.

16 Autorisation et signatures Le titulaire du contrat, le titulaire additionnel, le rentier et le payeur doivent signer et dater la proposition dans cette section. Dans le cas où une personne morale ou une société de capitaux est le titulaire ou le titulaire additionnel, un signataire autorisé doit apposer sa signature même si cette personne a déjà signé à titre de rentier ou de payeur. Lorsque le payeur n'est pas le titulaire du contrat ou le titulaire additionnel, remplir et soumettre le formulaire PC F5097, *Détermination de l'existence d'un tiers*.

17 Consentement du conjoint Dans le cas des FRRI ou des FRV, le conjoint doit signer cette section pour consentir au transfert des capitaux immobilisés administrés en vertu de la *Pension Benefits Act* des provinces suivantes : **Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Ontario**.

18 Renseignements sur le conseiller Entrer les renseignements exigés, dont les codes du conseiller et du bureau de vente. Dans le cas d'un traitement **manuel**, entrer le code du conseiller de 6 chiffres (ex. : 099999) ainsi que le code de 5 lettres du bureau de vente (distributeur) fournis par la Standard Life. Dans le cas d'un traitement **électronique**, entrer les codes du conseiller et du distributeur. Le conseiller qui assurera le suivi sera le signataire de la présente proposition, sauf indication contraire (dans le cas de partage des commissions). Aux fins d'identification, ajouter la mention « conseiller assurant le suivi » à côté du nom du conseiller. Le conseiller qui assure le suivi reçoit des copies des relevés et des avis expédiés aux clients, et il peut accéder aux dossiers des clients au moyen de ClientINFO.

19 Déclaration, attestation et signature conseiller Le conseiller doit répondre aux questions, et signer et dater la proposition dans cette section.

Notes Utilisez cet espace pour fournir tout renseignement additionnel.

Remettre au client le quatrième exemplaire de la proposition ainsi que la *Notice explicative – Fonds distincts Idéal* (qui comprend les dispositions du contrat). Faire parvenir l'original de la proposition à la Standard Life.

* Ces directives sont valides à la date d'impression et elles peuvent faire l'objet de changements.

Fonds distincts Idéal – noms et numéros de fonds				
Noms de fonds	Numéros de fonds			
	Avec frais de rachat	Sans frais de rachat	Sans frais avec revalorisation <i>Ne sont pas offerts par traitement électronique</i>	Sans frais Platine
Fonds à revenu fixe				
Fonds du marché monétaire Idéal II	130	330	530	430
Fonds d'obligations canadiennes Idéal	101	301	501	401
Fonds d'obligations de sociétés à rendement élevé Idéal	108	308	508	408
Fonds d'obligations internationales Idéal	109	309	509	409
Fonds de revenu mensuel				
Fonds équilibré de revenu Idéal	105	305	505	405
Fonds de revenu mensuel Idéal	113	313	513	413
Fonds de dividendes				
Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal	104	304	504	404
Fonds de revenu de dividendes Idéal	120	s.o.	520	420
Fonds de dividendes US de croissance Idéal	121	s.o.	521	421
Fonds de dividendes mondiaux de croissance Idéal	119	319	519	419
Fonds d'actions canadiennes				
Fonds équilibré Idéal	100	300	500	400
Fonds d'actions canadiennes Idéal	102	302	502	402
Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation Idéal	110	310	510	410
Fonds d'actions mondiales				
Fonds d'actions US Idéal	106	306	506	406
Fonds d'actions internationales Idéal	107	307	507	407
Fonds d'actions mondiales Idéal	114	314	514	414
Fonds ciblés				
Fonds ciblé d'actions canadiennes Idéal	122	s.o.	522	422
Portefeuilles				
Portefeuille conservateur Idéal	115	315	515	415
Portefeuille modéré Idéal	116	316	516	416
Portefeuille de croissance Idéal	117	317	517	417
Portefeuille audacieux Idéal	118	318	518	418

Primes minimales – Toutes les options, à l'exception de l'option Platine		
Type de régime	Prime initiale (nouveau contrat)	Primes additionnelles
Régime d'épargne	Prime forfaitaire de 1 000 \$ (250 \$ par fonds) ou 50 \$ par fonds en vertu d'une CPA	250 \$ par fonds ou 50 \$ par fonds en vertu d'une CPA
Régime de revenu de retraite	10 000 \$ (1 000 \$ par fonds)	1 000 \$ par fonds
Primes minimales – Option sans frais Platine seulement		
Type de régime	Prime initiale (nouveau contrat)	Primes additionnelles
Régime d'épargne	250 000 \$ (5 000 \$ par fonds)	5 000 \$ par fonds ou 1 000 \$ en vertu d'une CPA*
Régime de revenu de retraite	250 000 \$ (5 000 \$ par fonds)	5 000 \$ par fonds

*La prime initiale minimale doit avoir été versée avant la mise en place d'une convention de prélèvement automatique.

Formulaires de l'Agence du revenu du Canada (ARC)		
Transfert à	Provenance des capitaux	Formulaire de l'ARC
Régime d'épargne	Revenu gagné (capitaux qui n'étaient pas enregistrés auparavant)	s.o.
	Transfert d'un RPDB (notamment à la suite de la dissolution du mariage)	T2151
Régime d'épargne ou régime de revenu de retraite	Transfert du versement excédentaire d'un FRR (même titulaire)	T2030
	Transfert d'un RER existant à un autre RER ou à un FRR (même titulaire)	PC F6511 ou formulaire équivalent (T2033)
	Transfert d'un FRR existant à un autre FRR (rachat intégral ou partiel; y compris le versement excédentaire en vertu d'un FRR) (même titulaire)	
	Transfert d'un FRR d'un conjoint ou d'un conjoint de fait décédé excédant le revenu minimum pour l'année	S.O. – Selon les directives du bénéficiaire (conjoint ou conjoint de fait)
	Transfert de la valeur escomptée de versements en vertu d'un RER	T2030
	Transfert d'un RER ou FRR existant à la suite de la dissolution du mariage	T2220
	Transfert d'un RRA (notamment à la suite de la dissolution du mariage)	T2151

Avenants de la Standard Life				
Province	RER immobilisé et CRI	FRV	FRR1	FRRP
Alberta	Avenant de l'Alberta Formulaire 1	Avenant de l'Alberta Formulaire 2	s.o.	s.o.
Colombie-Britannique	PC F2577	PC F2804	s.o.	s.o.
Île-du-Prince-Édouard	Voir Fédéral (LNPP)			
Manitoba	PC F2581	PC F2841	s.o.	s.o.
Nouveau-Brunswick	PC F2580	PC F2957	s.o.	s.o.
Nouvelle-Écosse	PC F2579	PC F2958	s.o.	s.o.
Ontario	PC F2583	PC F6253	s.o.	s.o.
Québec	PC F2631	PC F2805	s.o.	s.o.
Saskatchewan	PC F2578	s.o.	s.o.	PC F4735
Terre-Neuve-et-Labrador	PC F2977	PC F2941	PC F4303	s.o.
Territoires du Nord-Ouest	Voir Fédéral (LNPP)			
Yukon	Voir Fédéral (LNPP)			
Fédéral (LNPP)	PC F2969 – RERI PC F6413 – REIR	PC F2842 – FRV PC F6411 – FRVR	s.o.	s.o.

Taux des retenues d'impôt dans le cas des :			
• versements de revenu en vertu d'un FRR, d'un FRR1, d'un FRV ou d'un FRR prescrit			
• rachats et retraits forfaitaires en vertu de régimes agréés			
Montants	Fédéral* (tous les provinces, sauf le Québec)	Québec	
		Taux d'imposition fédéral*	Taux d'imposition provincial*
Inférieur ou égal à 5 000 \$	10 %	5 %	16 %
Supérieur à 5 000 \$, mais inférieur ou égal à 15 000 \$	20 %	10 %	16 %
Supérieur à 15 000 \$	30 %	15 %	16 %

* Le taux d'imposition sur l'excédent du montant minimum fondé sur les versements de revenu annuels totaux en vertu d'un FRR, d'un FRR1, d'un FRV ou d'un FRR prescrit, et sur les rachats et retraits forfaitaires en vertu de régimes agréés.

* Ces directives sont valides à la date d'impression et elles peuvent faire l'objet de changements.

1 Renseignements sur le nouveau régime (Veuillez indiquer le type de régime désiré.)

Régimes d'épargne

- Régime d'épargne non enregistré
 Régime d'épargne-retraite (RER)*
 RER de conjoint*
 Compte de retraite immobilisé (CRI) ou RER immobilisé*
- Autre (veuillez préciser) _____
 * À enregistrer à titre de RER en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Régimes de revenu de retraite[†]

- Fonds de revenu de retraite (FRR)
 FRR de conjoint
 Fonds de revenu viager (FRV)
- FRR immobilisé (FRRI)
 FRR prescrit (FRRP)
 Autre (veuillez préciser) _____
[†] À enregistrer à titre de FRR aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2a Renseignements sur le titulaire du contrat

Aux termes d'un régime enregistré, le titulaire du contrat est aussi le rentier. Le NAS est exigé à des fins fiscales.

Nom / Dénomination sociale		Prénom	
Adresse		Ville	
Province		Code postal	
Téléphone (domicile)	Téléphone (travail)	NAS / Numéro d'entreprise	
Date de naissance (JJ-MM-AAAA)	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Langue <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
Nature de la principale entreprise ou profession (si la personne est à la retraite, inscrire son ancienne profession)			

2b Vérification de l'identité du titulaire du contrat

Une preuve valide de l'identité du titulaire du contrat est exigée par la loi. Dans le cas d'une société ou d'une autre entité, un document attestant la personnalité juridique de cette société ou entité est exigé. Voir les documents indiqués dans la feuille de directives.

Type de document : <input type="checkbox"/> Permis de conduire <input type="checkbox"/> Acte de naissance	<input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Numéro de document	Lieu de délivrance
Dénomination de la société ou de la personne morale	Province d'enregistrement

3 Renseignements sur le conjoint

À remplir :
 • pour un RER de conjoint;
 • pour un FRR de conjoint;
 • si vous désirez que les versements du FRR soient établis en fonction de l'âge de votre conjoint.
 Le NAS est exigé à des fins fiscales.

Nom		Prénom	
Date de naissance (JJ-MM-AAAA)	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	NAS	
Téléphone (domicile)		Téléphone (travail)	

4a Renseignements sur le titulaire additionnel

Régime d'épargne non enregistré seulement.
 S'il y a plusieurs titulaires, advenant le décès d'un titulaire qui n'est pas un rentier :
 • dans toutes les provinces, sauf au Québec, on présumera que la propriété conjointe avec gain de survie a été choisie;
 • au Québec, le titulaire additionnel sera considéré comme le titulaire subrogé.
 Dans les deux cas, la part du titulaire décédé passe automatiquement au titulaire survivant.
 Le NAS est exigé à des fins fiscales.

Nom		Prénom	
Adresse		Ville	
Province		Code postal	
Téléphone (domicile)		Téléphone (travail)	
Date de naissance (JJ-MM-AAAA)	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	NAS	
Nature de la principale entreprise ou profession		Autorisation : <input type="checkbox"/> Un seul titulaire peut signer <input type="checkbox"/> Tous les titulaires doivent signer	

4b Vérification de l'identité du titulaire additionnel

Une preuve valable de l'identité du titulaire additionnel est exigée par la loi.

Type de document : <input type="checkbox"/> Permis de conduire <input type="checkbox"/> Acte de naissance	<input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Numéro de document	Lieu de délivrance
Dénomination de la société ou de la personne morale	Province d'enregistrement

5 Renseignements sur le titulaire subrogé

Régimes d'épargne non enregistrés seulement (à remplir si le Rentier n'est pas le Titulaire du contrat).
 Veuillez remplir cette section si vous désirez désigner une personne pour vous succéder à titre de titulaire du contrat advenant votre décès et le décès du titulaire additionnel.
 Le Titulaire subrogé deviendra titulaire du contrat uniquement si le Titulaire du contrat et le Titulaire additionnel décèdent avant le rentier.

Dans toutes les provinces, si aucun titulaire (titulaire du contrat, titulaire additionnel ou titulaire subrogé) ne survit, le rentier devient le titulaire du contrat.

Nom		Prénom	
Date de naissance (JJ-MM-AAAA)	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme		
Téléphone (domicile)		Téléphone (travail)	
Lien avec le titulaire du contrat			

12 Convention de prélèvement automatique (CPA)

RER, RER de conjoint et régimes d'épargne non enregistrés seulement.
Veuillez joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « nul », ou une preuve valable portant le timbre de l'institution financière (obligatoire).

Fréquence: <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Toutes les 2 semaines <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Tous les 2 mois			
<input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle		<input type="checkbox"/> Annuelle	
Date du premier prélèvement (JJ-MM-AAAA)		Date des prélèvements périodiques (JJ-MM-AAAA)	

13 Programme d'achats périodiques par sommes fixes

Fréquence: <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Toutes les 2 semaines <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Tous les 2 mois		
<input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle		<input type="checkbox"/> Annuelle
Début (JJ-MM-AAAA)		Fin (JJ-MM-AAAA) (s'il y a lieu)
De : fonds n°	Montant (\$)	À : fonds n°

14 Renseignements sur les versements en vertu du PRS et les versements de revenu de retraite

Le PRS est offert dans le cadre des régimes d'épargne non enregistrés seulement.

Veuillez joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « nul », ou une preuve valable portant le timbre de l'institution financière (obligatoire).

Veuillez noter qu'en l'absence d'instructions, tout versement sera considéré comme un versement brut (c'est-à-dire que l'impôt et les frais applicables seront prélevés sur le versement choisi).

* La Standard Life se réserve le droit de cesser d'émettre des chèques pour n'offrir que le dépôt direct.

Versements en vertu du PRS et versements de revenu de retraite

Fréquence: <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Toutes les 2 semaines <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Tous les 2 mois			
<input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle		<input type="checkbox"/> Annuelle	
Date du premier versement (JJ-MM-AAAA)		Montant du versement périodique	<input type="checkbox"/> net <input type="checkbox"/> brut
Mode de versement: <input type="checkbox"/> Dépôt direct <input type="checkbox"/> Envoi à l'adresse du titulaire*			

Versements de revenu de retraite seulement

Option des versements	
périodiques: <input type="checkbox"/> Revenu minimum <input type="checkbox"/> Revenu maximum (FRV et FRRI) <input type="checkbox"/> Revenu uniforme _____ \$	
<input type="checkbox"/> Revenu indexé majoré de _____ % (maximum de 20 %) par année	
Retenues d'impôt: <input type="checkbox"/> Retenue minimum <input type="checkbox"/> Fédéral _____ %	
<input type="checkbox"/> Provincial (résidents du Québec seulement) _____ %	
<input type="checkbox"/> Je demande que les versements de revenu minimum soient fondés sur l'âge de mon conjoint. (Remplir la section 3 – Renseignements sur le conjoint)	

15 Renseignements bancaires (Veuillez joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « nul » OU une preuve valable portant le timbre de l'institution financière.)

La présente section doit être remplie uniquement pour les CPA, les PRS et les versements de revenu de retraite.

Nom de l'institution financière	Numéro de domiciliation	Code d'institution financière	Numéro de compte
---------------------------------	-------------------------	-------------------------------	------------------

16 Autorisation et signatures

« Je », « mon », « ma » et « moi-même » désignent le titulaire du contrat et le titulaire additionnel, le cas échéant.

- Je déclare que les renseignements de la présente proposition et le contrat constitueront la base du contrat conclu entre la Standard Life et moi.
- Je reconnais avoir reçu la *Notice explicative des Fonds distincts Idéal*, y compris le document *Aperçu du fonds* pour chaque fonds, le contrat et la proposition remplie. Si je soumetts une proposition de contrat enregistrée, j'ai demandé à la Standard Life de présenter une demande d'enregistrement du contrat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de toute loi provinciale applicable en matière d'impôt sur le revenu.
- Si je souscris un régime immobilisé, je déclare en outre avoir lu, compris et accepté les conditions de l'avenant établi par l'autorité provinciale compétente. De plus, je reconnais que les modalités de l'avenant d'immobilisation précité prévaudront sur les dispositions du contrat.
- En fournissant les renseignements requis aux fins du dépôt direct, j'autorise la Standard Life à déposer les versements périodiques prévus en vertu du présent contrat au compte bancaire indiqué sur le spécimen de chèque personnalisé ou la preuve valable portant le timbre de l'institution financière. Aucune autre responsabilité n'incombera à la Standard Life à l'égard de ces versements.
- Si j'ai indiqué dans la proposition que je désire régler des primes périodiques au moyen d'une CPA, j'autorise la banque ou toute autre institution financière que j'ai désignée à suivre mes directives.
- Je reconnais qu'il m'incombe d'informer la Standard Life dans les plus brefs délais de tout changement d'adresse entre provinces ou territoires ou à l'extérieur du Canada de sorte que la Standard Life puisse s'acquitter de ses obligations fiscales.
- J'autorise la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada ou ses sociétés liées à transmettre les renseignements personnels détenus à mon sujet à d'autres institutions financières, à mon conseiller, à mon courtier autorisé et à toute tierce personne, s'il y a lieu, à des fins administratives ou pour le traitement de mon dossier.

En signant la présente section, vous reconnaissez être d'accord avec les énoncés qui y sont contenus.

Titulaire du contrat	Payeur (convention de prélèvement automatique seulement, s'il ne s'agit pas du titulaire du contrat)
Rentier (régime d'épargne non enregistré seulement, s'il ne s'agit pas du titulaire du contrat)	Titulaire additionnel (le cas échéant)
Date (JJ-MM-AAAA)	Lieu de signature (province)

17 Consentement du conjoint

Dans certains territoires ou provinces (voir les directives sur la façon de remplir le formulaire), lorsque le rentier est un participant ou un ex-participant d'un régime de retraite enregistré en vertu de la législation applicable en matière de régimes de retraite, le consentement du conjoint est exigé aux fins du transfert de capitaux immobilisés.

Je consens à la souscription de ce régime immobilisé.

Conjoint (selon la définition de la législation applicable en matière de régimes de retraite)	Date (JJ-MM-AAAA)
---	-------------------

NOTE : – Dans les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan, le conjoint n'est pas tenu de signer cette section. Toutefois, un formulaire de consentement ou de renonciation du conjoint est exigé. Soumettre avec la proposition le formulaire pertinent de consentement ou de renonciation du conjoint de la commission des régimes de retraite visée.

18 Renseignements sur le conseiller

Important : Ces renseignements sont essentiels aux fins du traitement de la présente proposition.

Le conseiller qui assurera le suivi (aux fins des dossiers de la Standard Life) sera le signataire de la présente proposition.

Note : Le partage des commissions n'est pas offert actuellement pour les transactions électroniques.

Nom du conseiller (en majuscules)		Code du conseiller
Téléphone	Télécopieur	
Courriel		
Nom du distributeur (AG, courtier)	Code du distributeur	% de partage des commissions (<i>le cas échéant</i>)
<input type="checkbox"/> Je suis actuellement engagé dans le processus de mise sous contrat en vue d'obtenir mon code de conseiller de la Standard Life.		
<input type="checkbox"/> S'il existe plus d'un conseiller (maximum trois), cocher la case ci-contre et joindre les renseignements en annexe.		

19 Déclaration, attestation et signature du conseiller

Recyclage des produits de la criminalité et financement des activités terroristes (régimes non enregistrés seulement) :

La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et le *Règlement* connexe exigent que nous obtenions des renseignements supplémentaires sur l'identité du client dans les cas suivants :

- Le titulaire* du contrat est une personne morale ou une entité;
- Le titulaire* du contrat est un organisme de bienfaisance;
- Le titulaire* du contrat verse une prime de 100 000 \$ ou plus.

Une ou plusieurs des situations ci-dessus s'applique-t-elle?

- Oui (remplir le formulaire **PC F6330, Renseignements additionnels pour l'identification du client**).
- Non

Détermination de l'existence d'un tiers (régimes non enregistrés et enregistrés) :

Le titulaire* du contrat agira-t-il au nom d'un tiers?

- Oui (remplir le formulaire **PC F5097, Détermination de l'existence d'un tiers**).
- Il m'a été impossible de déterminer si le titulaire* du contrat agit au nom d'un tiers, mais j'ai des motifs raisonnables de croire que c'est le cas (remplir le formulaire **PC F5097, Détermination de l'existence d'un tiers**).
- Non

En apposant ma signature ci-après, je confirme que

- comme l'exige la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et le *Règlement* connexe, j'ai vérifié l'identité de chaque personne qui a apposé sa signature aux présentes en qualité de titulaire* du contrat en examinant les originaux de documents d'identification valides et j'ai fait des efforts raisonnables en vue de déterminer si le titulaire* agit au nom d'un tiers;
- j'ai rempli la présente proposition en présence du titulaire* du contrat et je suis titulaire d'un permis d'assurance vie valable dans la province ou le territoire où elle a été signée;
- à ma connaissance, les renseignements fournis dans la présente proposition sont exacts;
- le titulaire* du contrat a été informé :
 - du nom de la (des) compagnie(s) que je représente;
 - du fait que je touche une rémunération (comme des commissions ou un salaire) pour vendre des produits de compagnies d'assurances de personnes;
 - du fait que je peux toucher une rémunération additionnelle sous forme de gratifications, programmes de congrès et autres incitatifs;
 - de tout conflit d'intérêts personnel pouvant naître de la présente transaction.

* Et titulaire additionnel (*le cas échéant*)

Signature du conseiller

Date (JJ-MM-AAAA)

Remarques

Avis au(x) titulaire(s) du contrat ou au(x) rentier(s)

La transaction décrite dans la présente proposition est conclue entre le(s) titulaire(s) du contrat et la Standard Life. La personne qui sollicite la présente proposition est un entrepreneur indépendant qui touchera une rémunération de la Standard Life après la conclusion de la présente transaction. Par suite de la présente proposition, la personne qui sollicite cette dernière peut être admissible à un bénéfice non monétaire en fonction du volume d'activité qu'elle engage auprès de la Standard Life sur une période visée. Le(s) titulaire(s) de contrat n'est pas/ne sont pas tenu(s) de conclure d'autres affaires avec la Standard Life aux termes de la présente proposition.

La Standard Life établira un dossier de services financiers aux fins d'assurance, de rente, de crédit et de services connexes, auquel seront versés les renseignements relatifs à votre proposition d'assurance et à toute demande de règlement. Seuls les conseillers intéressés au présent contrat (ainsi que leurs firmes), les personnes ou les employés chargés des enquêtes, de la sélection des risques, de l'administration et des demandes de règlement, ou toute autre personne que vous autoriserez à le faire, pourront consulter votre dossier.

Votre dossier sera conservé aux bureaux de la Standard Life. Vous êtes autorisé à consulter les renseignements personnels que contient votre dossier et, s'il y a lieu, à les faire rectifier en faisant parvenir une demande écrite à cette fin à l'adresse suivante :

Ombudsman
Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
1245, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3G 1G3

Retraite
Investissements
Assurance

www.standardlife.ca

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

F4295N-06-2011